

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Institut National de Formation des Cadres Supérieurs de la Vente

MASTER

GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE

- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
- Vu le décret n° 2002-481 relatif aux grades et aux titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Vu le décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613.3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu l'arrêté du 9 février 2010 relatif aux habilitations du Conservatoire national des arts et métiers à délivrer les diplômes nationaux ;
- Vu les pièces justificatives produites par Monsieur BILLET Stéphane, né(e) le 17 octobre 1968 à NANTES (44), en vue de son inscription au master ;
- Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER** Science de Gestion, à finalité Professionnelle, mention Mercatique, spécialité Distribution - Vente

est délivré à **Monsieur BILLET Stéphane** au titre de l'année universitaire 2009-2010

et confère **le grade de master**
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Paris, le 24 mai 2011

Le titulaire



N°I/2011/09/035

N° CNAM

5316501

L'Administrateur général du
Conservatoire national des arts et métiers,



Christian FORESTIER

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Patrick GERARD